

TSX INC.

AVIS D'APPROBATION

**FONCTIONNALITÉ PROVIDING DARK LIQUIDITY (PDL) ET
FONCTION D'INTERDICTION DE NÉGOCIATION LIÉE À LA PRÉVENTION DE
L'AUTONÉGOCIATION**

Conformément au processus d'examen et d'approbation de l'information contenue dans l'Annexe 21-101A1 et ses annexes, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a approuvé les modifications apportées à l'Annexe 21-101A1 de la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») afin de faire état de la mise en place (i) de la fonctionnalité Providing Dark Liquidity (« **PDL** ») et (ii) de la fonction d'interdiction de négociation liée à la prévention de l'autonégociation (ensemble, les « **modifications** »). Les modifications et leur mise en œuvre n'exigent aucun changement des Règles de la TSX.

Résumé des modifications

Les modifications peuvent être consultées au www.osc.ca.

Commentaires reçus

Le projet de modification a été publié aux fins de sollicitation de commentaires le 12 mai 2022. À la suite de cette publication, nous n'avons reçu aucune lettre de commentaire.

Date de prise d'effet

Les modifications entreront en vigueur en août 2022.